

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **DU 22 MAI 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT DEUX MAI à 20H15 à la Mairie, Le Conseil Municipal de la commune de Beauregard étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 16 MAI, sous la présidence de Monsieur Mickaël BOUCHARD, 1^{er} Adjoint au Maire.

Étaient présents : M. Bouchard, E. Ferey, X. Bouchet, F. Pichon, A. Petit, N. Macorano, J.F Blanchard, G. Haller, P. Lecomte

Absents excusés : J. Guyot donne pouvoir à M. Bouchard, A. Tardy donne pouvoir à X. Bouchet, S. Mousli donne pouvoir à N. Macorano

Absents : M. Desigaud, Z. Ait Hellal, N. Guyon

Secrétaire de séance : N. Macorano

Ouverture de la séance à 20h15

● **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10/04/2025**

⇒ Approbation du PV à l'unanimité sans commentaire
(0 contre, 1 abstention : Nathalie Macorano s'abstient puisque absente lors du précédent conseil municipal)

Le PV est adopté à l'unanimité.

● **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

● **MODIFICATION DE TARIF DU 2^{ème} trimestre pour la location de la salle polyvalente (cours de Pilates)**

En raison d'une panne prolongée du chauffage de la grande salle polyvalente, l'intervenante des cours de Pilates a dû assurer plusieurs cours dans la petite salle de la mairie et annuler d'autres cours. Le conseil propose d'indemniser l'intervenante pour les « désagrément et préjudice » causés à hauteur d'un mois de location (146 €/mois).

- ⇒ Les élus reconnaissent un « préjudice » et que le geste d'indemnisation n'aura aucun impact significatif sur les recettes
- ⇒ Émettre un avoir de 146 € sur la prochaine facture (secrétariat, dès parution).

Le vote est adopté à l'unanimité.

● VOTE DES SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2025

La commission Vie Associative a travaillé sur l'attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2025.

Monsieur Eric Ferey, adjoint au Maire présente ce travail au conseil municipal et a expliqué les choix d'allocations proposées.

La volonté est de maintenir un taux de soutien important aux associations qui bénéficient aux habitants de Beauregard. Il a été demandé aux associations de fournir une demande écrite et justifiée associée à leur demande de subvention.

Au total :

- 19 demandes justifiées et étayées ont été reçues
- 8 nouvelles demandes
- Les demandes vagues, non justifiées ou sans retombées pour les habitants de Beauregard ont été écartées.
- **Pour les clubs sportifs extérieurs** accueillant des habitants de Beauregard (basket, football de Jassans Riottier), un principe de 20 €/licencié de Beauregard a été proposé.
Pour le Sou des écoles : l'objectif est de maintenir un soutien fort pour accompagner les projets culturels, pédagogiques et de voyages. Il est proposé de maintenir une subvention de 3800 euros répartie comme suit ; 2000 euros dès le début d'année et 1800 euros complémentaire à la présentation d'un projet concret pour 2026 comme un voyage scolaire par exemple.
A également été évoqué la volonté de créer encore plus de liens entre la commission Ecole et l'association en proposant dès la rentrée scolaire afin de mettre en place un fonctionnement et accompagnement fluides.
- A été proposé le renouvellement des actions sociales dont bénéficient les habitants (RASED, ADAPA, ADMR...) et associations locales telles que les Amis de la Boule ou le Tennis Club de Beauregard.
- Certaines propositions de subventions ont fait débat et un vote spécifique
 - ⇒ Fléchettes caladoises : augmentation de 200 € à 300 € pour soutenir les travaux : subvention adoptée à 7 votes pour, 5 contre, 0 abstention.
 - ⇒ Epicerie Solidaire Valorison (Trévoux) : augmentation de 150 € à 250 € pour soutenir une action sociale alimentaire/du quotidien accessible aux Beauregardiens : subvention adoptée à 7 votes, 5 contre, 0 abstention.
 - ⇒ Au total 8930 euros de subvention (+9% vs 2024) avec répartition indiquée dans le tableau.
 - ⇒ Envoyer les notifications officielles aux associations en juin 2025 (Secrétariat).

2025	SUBVENTIONS COMMUNALES		
Section fonctionnement / dépenses compte 6574			
Comptes	Organismes	VOTE 2024	PROPOSITION 2025
65742	A.G.I.V.R	150€	150€
65742	Académie de la Dombes	150€	150€
65742	A.D.A.P.A	150€	150€
65742	A.D.A.P.E.I	150€	150€
65742	A.D.M.R	150€	150€
65742	Amicale Sapeurs-Pompiers	250€	250€
65742	Bibliothèque	450€	450€
65742	R.A.S.E.D. de Jassans Riottier	100 €	100€
65742	Aikido (Beauregard)	250 €	250€
65742	Boxe Gym / Arès Boxing (Beauregard)	210 €	210€
65742	Epicerie Solidaire	150€	250€
65742	Les Amis de la Boule (Beauregard)	640 €	640€
65742	Sou des Ecoles (Beauregard)	3 800 €	3800€
65742	Tarot Club (Beauregard)	250 €	250 €
65742	Foot Jassans	400 €	360 €
65742	Tennis Club (Beauregard)	770 €	770 €
65742	Croix rouge	150 €	150 €
65742	Les Fléchettes caladoises	/	300 €
65742	US JASSANS BASKET	/	200€
65742	BTP CFA	/	100€
65742	PEP 01 (Pupilles Enseignement Public)	/	100€
	TOTAL	8170€	8930€

Le vote est adopté à l'unanimité.

● **MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE DE BEAUREGARD ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEE :**

Convention pluriannuelle avec la CCDSV (2024-2025) qui permet une mise à disposition des services entre la commune et la Communauté de Communes, comme par exemple la délégation de l'entretien des berges de Saône et l'accès à des services mutualisés.

Il est rappelé le fonctionnement actuel : la commune entretient elle-même les berges et perçoit un reversement (≈ 6 800 €/an).

La signature l'accord permettra une demande de financement rétroactif du dû relatif à l'année 2024.

- ⇒ Importance de déposer la demande de paiement du reversement par Communauté de Commune chaque fin d'année.
- ⇒ Convention adoptée et voté à l'unanimité
- ⇒ Actions à entreprendre :
 - Signature la convention avant 31 mai 2025 (Maire).

- Envoi le décompte d'heures 2024 au service finances de la CCDSV et réclamation retroactive de la somme 2024 (juin 2025).
- Inscription d'un rappel automatique pour préparer la demande 2026 dès janvier 2026.

Convention adoptée et votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h27.

Questions diverses :

1-Sécurité routière – campagne de mesures de vitesse

Le Conseil prend acte de la pose de bandes piézoélectriques sur l'ensemble du réseau communal afin d'obtenir des statistiques fines (comptage, vitesses, tonnage) et d'objectiver les futurs aménagements.

Plusieurs élus estiment qu'un capteur supplémentaire est indispensable rue Jules Ferry, à proximité de l'école, pour sécuriser le cheminement des enfants.

2- Travaux d'assainissement sur la commune

Présentation sans vote du projet porté par la Communauté de Commune de travaux sur le réseau d'assainissement et séparatif avant la refonte de la station d'épuration (échéance 2030/2032). La commission « Travaux » à une réunion technique avec la CCDSV en juin et va analyser le projet et travailler sur proposition à soumettre au conseil.

3- Vente des appartements – Maison Guimard

L'EPF propose que la mairie rachète d'abord les deux appartements avant revente, afin de solder la dette ; la commission « Finance » va étudier le sujet afin de sécuriser le montage pour éviter des coûts annexes.

4- Embauche d'un agent technique

La commission « RH » a rencontré un candidat contractuel un « jeune, motivé et polyvalent »

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Secrétaire de séance,
Nathalie MACORANO



1^{er} adjoint au Maire,
Mickaël Bouchard

